

Aménagement des espaces du site Pascal à Gentilly pour les ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

17 rue Pascal – 9 rue Allende
94250 Gentilly

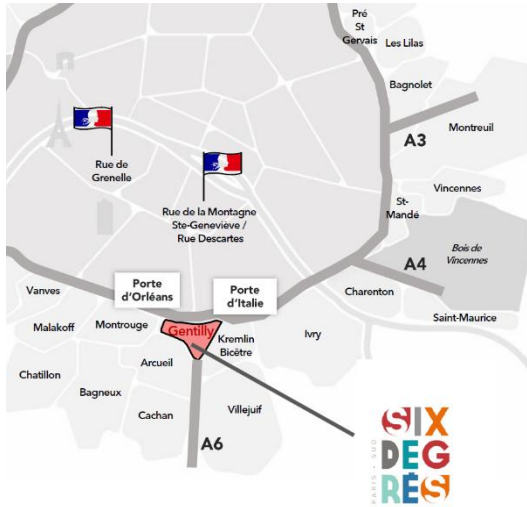
PC 10-1
Notice des matériaux

Février 2026

SOMMAIRE

1. Présentation du site : Campus 6 Degrés.....	3
2. Présentation du projet : Projet Pascal	5
Modification des clôtures	5
Modification de l’enveloppe	7

1. Présentation du site : Campus 6 Degrés



Les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative prévoient de transférer une partie de leurs services actuellement basés à Paris vers le bâtiment « Campus 6 Degrés » à Gentilly.

Cette opération de regroupement concernera 1 900 agents exerçant aujourd'hui sur les sites de Regnault, Dutot, Avenue de France, Ponant, Vanves et Grenelle.

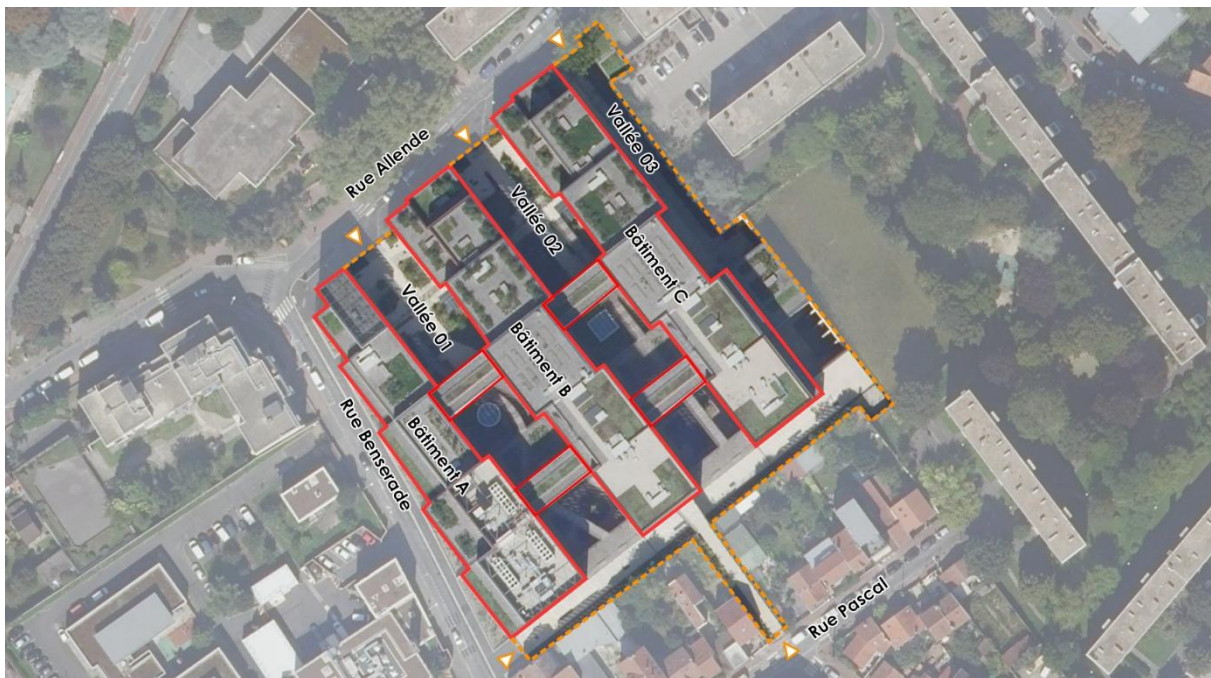
Le bâtiment concerné par cette opération, « Campus 6 Degrés », est actuellement loué par le Ministère avec une option d'achat.

Le campus se compose de trois bâtiments, nommés A, B et C, reliés par un socle commun abritant les services partagés tels que le restaurant d'entreprise, la cuisine, les salles de réunion et les espaces dédiés aux activités culturelles. Des passerelles aériennes relient les bâtiments tout en surplombant des vallées végétalisées.

L'ensemble comprend six étages au-dessus du rez-de-chaussée, ainsi que quatre niveaux de parking en sous-sol. La surface construite totale atteint environ 73 000 m², pour une surface de plancher actuelle de 38,924 m².

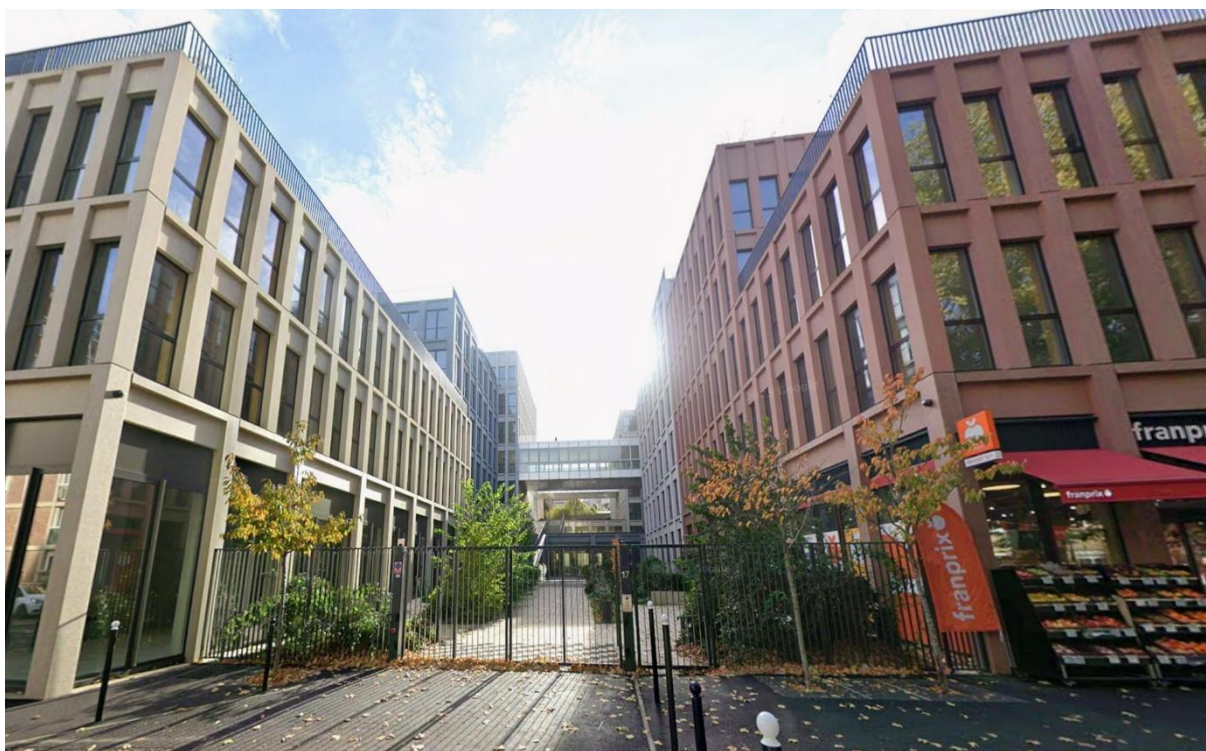
Il s'élève sur six étages au-dessus du rez-de-chaussée et comprend quatre niveaux de parking en sous-sol.

La réalisation des travaux a été assurée par Bouygues Construction Île-de-France et Bouygues Énergies & Services. La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux est datée du 21 juin 2024.





Vue depuis le carrefour rue Allende-rue Benserade (en premier plan le bâtiment A)



Vue depuis le portillon de la Vallée 02 (à gauche le bâtiment C et à droite le bâtiment B)

2. Présentation du projet : Projet Pascal

Les travaux prévus dans le cadre du projet actuel, nommé Projet Pascal, sur le Campus 6 Degrés, concerneront principalement des aménagements intérieurs. Ils viseront la reconfiguration des différents ERP présents sur le site, livrés à l'époque en coque vide, avec la création de cloisonnements adaptés pour répondre aux besoins fonctionnels et à l'organisation des futurs occupants.

Les interventions sur l'enveloppe du bâtiment seront très limitées, se résumant uniquement à la modification des clôtures et des portillons d'accès afin de renforcer la sécurité du site.

La matérialité et l'aspect extérieur des immeubles resteront inchangés, garantissant que l'esthétique du campus ne sera pas modifiée.

Modification des clôtures

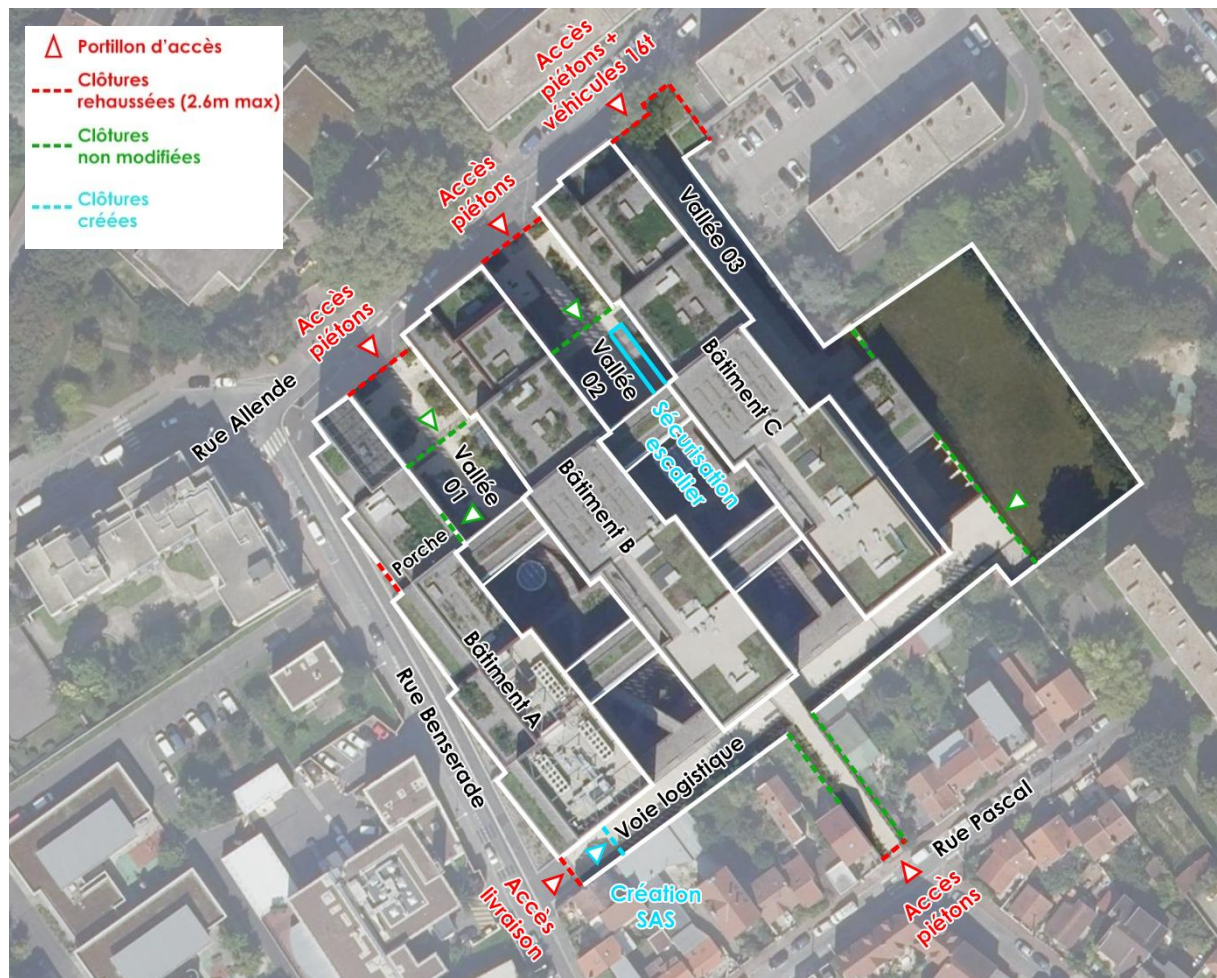
Actuellement, le Campus 6 Degrés est équipé de plusieurs clôtures et portillons en relation avec l'espace public. Dans le cadre du Projet Pascal, l'ensemble de grilles d'enceinte fera l'objet d'un rehaussement afin de renforcer la sûreté du site (identifiées en rouge dans le plan de repérage ci-dessous).

La hauteur atteinte correspondra à la hauteur maximale autorisée par le PLU, soit 2,60 m. Les parties ajoutées, d'une hauteur d'environ 33 cm, reprendront à l'identique la matérialité et le rythme des barreaux existants, tout en respectant une transparence d'au moins 50 % de la surface.

Extrait du Plu de la commune de Gentilly approuvé le 26 avril 2007 et modifié le 12 mars 2024 :

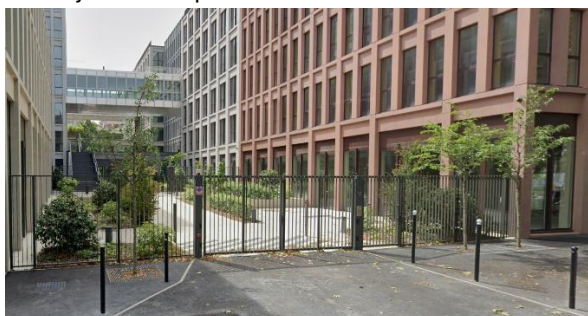
« Article 11.13 Clôtures :

En cas de besoins particuliers en matière de sécurité des entreprises et des équipements publics, la hauteur des clôtures pourra être portée à 2,60 m. Elles devront être ajourées sur au moins 50% de leur surface »

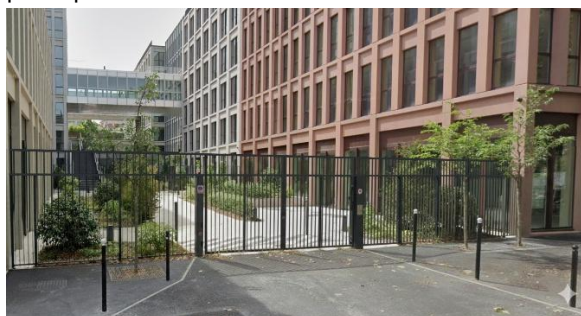


PC 10-1 – Notice matériaux - Février 2026

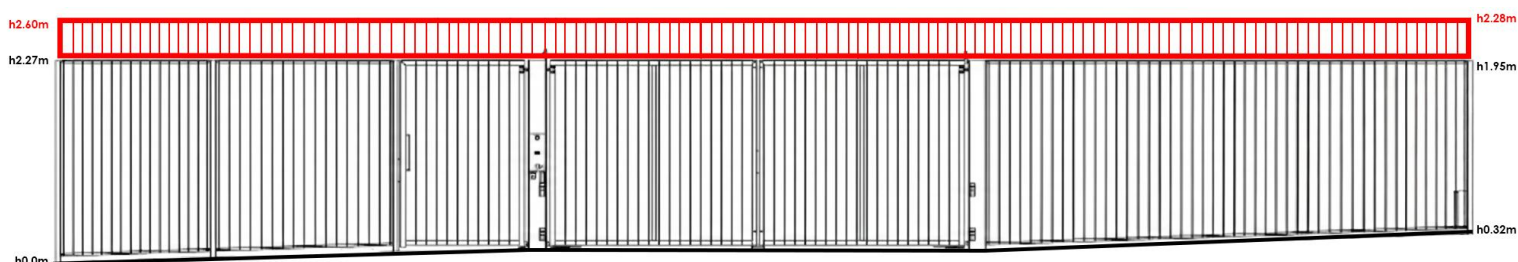
Côté rue Allende, les trois vallées sont aujourd’hui séparées de l’espace public par des clôtures métalliques à barreaudage, chacune équipée d’un portillon, pour une hauteur existante d’environ 2,20 m. Le Projet Pascal prévoit leur rehaussement selon les principes énoncés ci-dessus.



Clôture de la valle 02 – Campus 6 Degrés

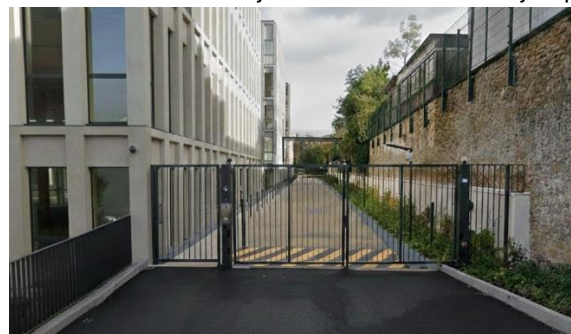


Clôture de la valle 02 – Projet Pascal

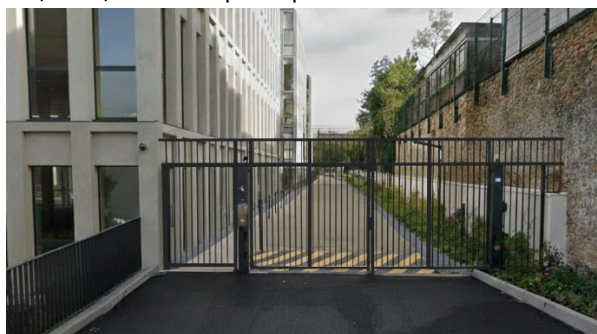


Côté rue Benserade, un grand portillon d’une hauteur d’environ 2,20 m permet l’accès à la voie logistique dédiée aux livraisons. Il sera également rehaussé selon le même principe.

De la même manière toujours sur la rue Benserade, les clôtures séparant le porche de l’ERP « Local associatif » feront l’objet d’un rehaussement jusqu’à 2,60 m, selon les principes énoncés ci-avant.



Clôture de la voie logistique – Campus 6 Degrés



Clôture de la voie logistique – Projet Pascal



Enfin, côté rue Pascal, le portillon d’accès piéton, également d’une hauteur de 2,20 m, sera rehaussé selon le même principe.

Concernant la création de nouvelles clôtures, le Projet Pascal prévoit principalement deux interventions à l'intérieur de la parcelle :

- La mise en place d'une clôture dans la voie logistique afin de créer un sas technique dédié aux livraisons, sans ouvrir l'accès à l'ensemble de la voie logistique ;
- Dans la Vallée 02, la fermeture en pied de l'escalier menant à la terrasse en R+1, afin de sécuriser le cheminement et de limiter l'accès à cette terrasse.

L'ensemble des modifications liées à la transformation ou à l'ajout de clôtures répond exclusivement à des besoins de sûreté du site. Les nouveaux éléments seront conçus de manière à s'intégrer parfaitement à l'esthétique des dispositifs déjà présents, en reprenant leur matérialité, leur rythme et leur écriture.

Leur mise en place ne portera aucune atteinte à l'aspect général du campus, qui restera inchangé dans son expression architecturale.

Modification de l'enveloppe

Dans le cadre du permis de construire initiale, les compartiments sont désenfumés par extraction mécanique avec amenées d'air naturelles essentiellement réalisées en façades, suivant les dispositions de l'instruction technique n°246,

Le programme d'aménagement du projet Pascal prend bien compte ces dispositions existantes, en particulier, les nouveaux cloisonnements réalisés n'entravent pas globalement le fonctionnement du désenfumage tel qu'il a été conçu à l'origine.

Toutefois dans le cadre du nouvel aménagement, les ouvrants télécommandés en façade existants et utilisables en tant qu'amenée d'air de désenfumage implantés dans les futurs locaux cloisonnés seront déplacés dans des zones ouvertes sur le compartiment.

Cette disposition concerne 3 ouvrants de désenfumages existants qui seront déplacés, les autres ouvrants de désenfumage sont conservés à l'identique du permis de construire initial.

Les nouveaux ouvrants présenteront une matérialité et un aspect identiques à ceux existants, garantissant leur parfaite intégration à la façade. Leur insertion sera particulièrement discrète, de sorte qu'ils seront imperceptibles dans la composition architecturale du bâtiment.